

Selon le Comité central du personnel, des solutions rapides permettraient de pallier l'évolution « d'une lenteur inquiétante » du dialogue social à l'OEB

Les « solutions rapides » proposées à l'Office européen des brevets (l'OEB) permettraient de pallier l'évolution « d'une lenteur inquiétante » du dialogue social estime dans une lettre le Comité central du personnel de l'Office.

Parmi les changements proposés par le Comité central du personnel figurent des modifications du budget temps, des définitions des dispositions générales et des dispenses pour les membres du comité du personnel.

Dans une lettre au Président de l'OEB António Campinos, le Comité central du personnel écrit que s'il est « optimiste » quant à la réalisation de changements positifs, le rythme des progrès de l'Office « a été d'une lenteur inquiétante » au sein des groupes de travail « Ressources et communication » et « Ajustement du système de gestion des performances et de la procédure pour insuffisance professionnelle ».

Le Comité central du personnel exhorte l'Office à « accélérer le rythme » à l'égard de ces groupes de travail.

Le mandat de l'ancien Président de l'OEB Benoît Battistelli a été marqué par les critiques suscitées par les mesures à l'égard du personnel. M. Campinos s'était engagé à lever ces mesures, mais son administration a été accusée de lenteur dans la mise en œuvre des changements nécessaires.

L'USOEB lève l'appel à la grève à l'OEB

Il y a eu peu de changement en matière de dialogue social à l'OEB selon les représentants du Comité central du personnel

Dans une résolution, l'USF tente de jouer les médiateurs dans la crise au sein du personnel de l'OEB

Pour le groupe de travail Ressources, une sélection de « solutions rapides » devrait entrer en vigueur le premier juillet. Toutefois, le Comité central du personnel souligne qu'aucune réunion n'a été programmée « sans aucune explication sur la raison pour laquelle cet engagement n'a pas été honoré ».

« Les représentants du personnel ne voient rien d'autres que des manœuvres dilatoires de la part de l'administration. »

« De telles manœuvres nous empêchent d'agir au mieux des intérêts de l'Office et des agents. Plus longtemps la situation des « Ressources » restera inchangée, plus l'impact sera grave. »

Le Comité central du personnel estime que le fait que l'Office n'accepte pas les changements proposés entraîne une diminution du nombre de représentants du personnel en raison de « la fatigue et de la désillusion ».